



La charte Scorff - Pays de Lorient

Depuis plusieurs années, le Syndicat du bassin du Scorff, les associations Eau & Rivières de Bretagne et Tarz Heol assurent un travail de sensibilisation de longue haleine auprès du grand public en faisant la promotion du jardinage naturel, aux côtés de nombreux autres partenaires locaux. Ce travail vient prolonger les actions menées notamment auprès des communes comme auprès des professionnels agricoles, dans le cadre du contrat territorial de bassin versant.

Pour aller plus loin, le Syndicat de bassin et les deux associations ont été chargés de mettre en œuvre la Charte des jardineries « Jardiner au naturel, ça coule de source » sur le territoire du SAGE Scorff. Cette dernière vise à établir un partenariat avec les jardineries et magasins de bricolage pour mieux répondre à la problématique de l'usage des pesticides dans le cadre du jardinage amateur. Les signataires de la Charte se sont accordés pour lancer la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source » en mars 2010 avec 10 des 13 magasins présents sur le périmètre du SAGE Scorff.

En septembre 2011, le conseil communautaire de Cap l'Orient agglomération a voté la participation de cette collectivité à la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! ». Cette participation s'inscrit dans le cadre de l'accord avec l'ADEME et du programme quinquennal pour la réduction des déchets à la source. Cap l'Orient agglomération rejoint donc le groupe de travail créé sur le Scorff et va plus spécifiquement porter la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » sur la partie Est du territoire communautaire, tout en apportant un soutien matériel, humain et financier sur le reste du territoire communautaire, où la charte est mise en place depuis 2010.

Partenaires institutionnels et associatifs signataires

- ☞ Syndicat de bassin versant du Scorff
- ☞ Cap l'Orient
- ☞ Tarz Heol
- ☞ Eau et rivières de Bretagne



Contacts :

- ☞ **Sylvain Sabatier** – Syndicat du Scorff - 02 97 32 50 34- sylvain.sabatier@syndicat-scorff.fr
- ☞ **Céline Pincemin** – Lorient agglomération - 02 97 02 23 10 - cpincemin@agglom-lorient.fr
- ☞ **Estelle Le Guern** – Eau et Rivières de Bretagne Morbihan – 02 97 87 92 45 – delegation-56@eau-et-rivieres.asso.fr
- ☞ **William Becque** - Tarz Heol - 02 97 21 17 43 - WBecque@lique56.fr

Territoire

Le territoire visé par la Charte est établi sur le bassin versant du Scorff.



Sur ce territoire, **12 jardineries** ont signé la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » :

Comptoir du Village	Guémené-sur-Scorff
Comptoir du Village	Plouay
Espace Vert UKL	Languidic
Jardiland	Lanester
Leroy Merlin	Quéven
Mr Bricolage	Groix
Mr Bricolage	Lanester
Point Vert Le Jardin	Cléguer
Point Vert Le Jardin	Guémené-sur-Scorff
Point Vert Le Jardin	Hennebont
Point Vert Le Jardin	Ploemeur
Point Vert Le Jardin	Quéven